



Responsable par mon absence?

Par **mumu81_old**, le **30/09/2007** à **17:27**

Bonjour,

J'espere avoir un ptit coup de main parce que la je n'en peux plus alors merci d'avance.

En juillet 2006 alors que j'étais dans ma famille sur paris, mon concubin de l'époque a prêté ma voiture à un de ses amis, celui-ci a eu un accident ce qui a valu la casse pour ma voiture et le début des soucis pour moi. En effet, l'assurance m'a d'abord dit que je ne serai embêté en rien et puis quand je les ai appelés au bout d'un temps plus que certain, il s'avère finalement que je devrais une somme équivalente à 800 euros, ce qui correspond à plus de la moitié de la valeur de la voiture.

Depuis mon concubin de l'époque a demandé des comptes et apparemment l'affaire va être reprise mais je n'ai toujours aucun papier de l'assurance me signifiant quoi que ce soit.

Je souhaiterais donc savoir ce que je peux faire, dois-je porter plainte contre mon ex pour pouvoir rétablir les fautes (apparemment de cette façon il s'agira d'un vol de voiture et donc ma responsabilité ne sera plus engagée) ou dois-je attendre que l'assurance se décide à me contacter?

Voilà ma situation bien embêtante car en attendant 1200 euros de ma poche sont toujours perdus et un éventuel remboursement de 800 euros.